

### **Sommaire**

- Conseil municipal du 7 mars 2017 ⇒ Budgets 2017
- Taux des taxes locales
- Le dégrilleur!
- Centrale villageoise : ça produit !
- **►** CPAI
- Les abeilles dans les TAP
- Théâtre : tout un programme
- Le freion asiatique se rapproche

La vie de la commune c'est aussi sur : http://www.rencurel-vercors.fr/



### Elections présidentielles des 23 avril et 7 mai

Il fut un temps où les élus n'étaient pas seuls à tenir le bureau de vote. Et ce serait bien de renouer avec cette pratique!

Cette année, le bureau sera ouvert de 8h à 19h. Il y a donc le choix entre 5 plages de 2h15.

Pour vous inscrire, appelez Mylène au 04 76 38 97 48

- le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- . le mardi de 13h30 à 16h
- . le jeudi de 13h30 è 17h

D'avance merci!

### Air du temps

### Déneigement

Quels choix pour l'avenir ? Service assuré exclusivement par la commune ?

Service confié au privé ? Solution mixte ?

Sont en jeu, les questions de personnels, de législation, de renouvellement ou pas du matériel, de coût pour la collectivité mais aussi d'attractivité de la commune.

### Les bâtiments scolaires

Un projet de regroupement des 2 écoles sur un même site a existé et n'a pas eu de suite compte tenu de son coût.

Quels problèmes pose la situation actuelle? En terme de coût de fonctionnement mais aussi en termes pédagogiques?

Quelle restauration scolaire dans l'avenir ? Quels locaux ?

D'autres services à prévoir ?

Voici, parmi d'autres, des questions qui se posent à la commune (cf. ADT n° 159 - février 2017) et auxquelles des réponses doivent être apportées dans un délai plus ou moins rapproché.

Les décisions qui seront prises engageront la commune bien au-delà du mandat actuel (qui se termine en 2020)..

C'est pourquoi nous avons souhaité associer toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à la réflexion sur ces questions et à l'exploration de différentes pistes avant que les élus ne soient amenés à prendre des décisions.

Pour lancer le travail, nous vous invitons à une

### réunion publique samedi 22 avril, à 10h, salle du Coucourou, à La Balme.

Au cours de cette réunion nous ferons le point sur les gros dossiers qui sont devant nous : déneigement et bâtiments scolaires mais aussi : église, centre des Coulmes, station du Col, La Scie, La Balme, agriculture, intercommunalité...

Nous proposerons la constitution de groupes de travail (avec méthode de travail et calendrier).

L'important n'est pas d'être un spécialiste ni de tout savoir sur le sujet à traiter. L'important est d'avoir envie de participer à l'avenir de la commune, de s'informer, de donner son avis, de le confronter à celui des autres.

L'important est d'avoir envie de mettre la main à la pâte pour construire des projets.

. Nous vous attendons nombreux.

Les élus

découverte, pose d'un éco comp-

ENS les Rimets : sentiers de

inscrites au budget principal,

cette année, sont :

Les principales opérations

teur, sécurisation des ruines de

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2017?

Eglise : petits travaux d'aménage-

Bâtiments : travaux de mise en

ments intérieurs

### (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)

trac (selon les conclusions de la

réflexion sur le déneigement)

éventuel remplacement du Fas

Véhicule : provision pour un

du jardin d'enfants

téléski de Ravat ; aménagement

Domaine ski alpin : remplaceaccessibilité PMR (La Scie…)

PLU: fin

ment de la gare de départ du

tien de la signalétique des limites

Voirie : sécurisation des traver-

'ONF (renouvellement); entre-

Forêts : plan de gestion par

fin des travaux engagés en 2016

Les principales opérations

inscrites au budget eau

et assainissement, cette année, sont :

Voirie d'intérêt communautaire sées de la Balme et du village

Le 7 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de la commune, de l'eau et de l'assainissement et de la chaufferie 2016. Le CCAS a approuvé le compte administratif le 23 mars dernier.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT	SEMENT	CHAUFFERIE		CCAS	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	ENT	FONCTIONNEMENT	M	FONCTIONNEMENT	=
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	109 407.99	109 407.99 Eau potable	26 286.99	26 286.99 Charges à caractère général	14 622.43	14 622.43 Charges à caractère général	22 017.45
Charges de personnel	166 482.01	166 482.01 Assainissement collectif	44 343.19	44 343.19 Charges financières	14 991.02		
Atténuation de produits	12 848.00						
Autres charges de gestion courante	63 299.21						
Charges financières	12 039.91						
Charges exceptionnelles	0.00	The second second					
TOTAL	364 077.12	TOTAL	70 630.18	TOTAL	29 613.89	TOTAL	22 017.45
RECETTES		RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Atténuation de charges	37 243.78	37 243.78 Eau potable	47 192.87	47 192.87 Ventes de produits	29 345.22	29 345.22 Vente de produits du	55.00
Vente de produits du domaine	56 493.55	56 493.55 Assainissement collectif	61 253.25	61 253.25 Autres produits	0.01		
Impôts et taxes	195 576.94	8			21 176.38	21 176.38 Dotations et participations	15 559.90
Dotations et participations	121 514.23					Autres produits de gestion	1 240 52
Autres produits de gestion courante	56 464.13					courante	20.610 1
Produits financiers	643.51						
Op. d'ordre de transfert entre secti	0.00			British Market			
TOTAL	467 936.14	TOTAL	108 446.12	TOTAL	50 521.61	TOTAL	16 964.42
Excédent de fonctionnement	103 859.02	Excédent de fonct.	37 815.94	Excédent de fonct.	20 907.72	Déficit de fonct.	5 053.03
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	ENT	INVESTISSEMENT	IN		
TOTAL DEPENSES	256 930.06	TOTAL DEPENSES	323 704.75	TOTAL DEPENSES	135 210.76		
TOTAL RECETTES	181 540.19	TOTAL RECETTES	563 887.15	TOTAL RECETTES	120 000.00		
Déficit d'investissement	75 389.87	75 389.87 Excédent d'investiss. 240 182.40	240 182.40	Déficit d'investiss.	15 210.76		

## Affectation des résultats 2016 au budget 2017

## Budget de la commune :

Le compte administratif 2016 du budget de la commune fait apparaître les résultats suivants

- Excédent de fonctionnement :
- Déficit d'investissement : 75 389,87 103 859.02 €

## Compte tenu:

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0,00 €
  - déficit d'investissement antérieur porté de : - 125 487,81 €

<u>6</u>

parg a été décidé d'affecter la totalité 103 859,02 € pour la couverture l'excédent de fonctionnement de tielle du déficit d'investissement.

## Budget annexe eau et assainissement:

annexe eau et assainissement fait ap- Excédent de fonctionnement : paraître les résultats suivants :

- . 37 815,94 €
- Excédent d'investissement :

₩

- 240 182,40 €
- Compte tenu:
- · d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0,00 €
- d'un déficit d'investissement antérieur eporté de : - 104 075,48 €

de fonctionnement de 37 815,94 € et un Il a été décidé de reporter un excédent excédent d'investissement de 136 106,92 €

## Budget annexe de la chaufferie:

Le compte administratif 2016 du budget | Le compte administratif 2016 du budget annexe de la chaufferie fait apparaître les résultats suivants

- Excédent de fonctionnement : 20 907,72 € Déficit d'investissement : - 15 210,76 €

## . d'un déficit de fonctionnement antérieur Compte tenu:

acquisition du foncier et enquête

Sécurisation des captages :

Création du réseau d'assainisse

ment collectif et de la STEP de

-a Balme (fin des travaux).

anté-· d'un excédent d'investissement rieur reporté de : 104 879,98 € reporté de : -25 253,38 €

- On constate : . Un déficit de fonctionnement cumulé · Un excédent d'investissement cumulé de : - 4 345,66 €
- tionnement de 4 345,66 € et un excédent d'investissement de 89 669,22 €. ll a été décidé de reporter le déficit de fonc-

de : 89 669,22 €

## Budget annexe du CCAS

get annexe du CCAS fait apparaître les Le compte administratif 2016 du budrésultats suivants :

- · Déficit de fonctionnement :
  - 5 053,03 €

### 2

### Conseil municipal : séance du 7 mars 2017

### OTE DES ANNEXES) (BUDGET PRINCIPAL **BUDGETS**

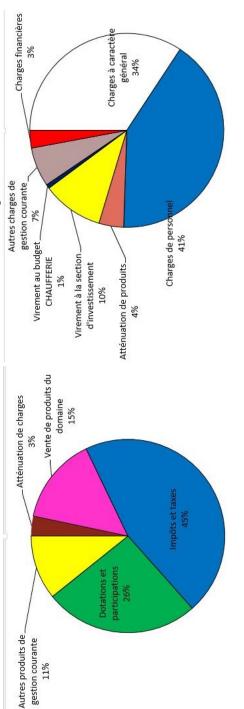
Le 7 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget principal et les budgets annexes 2017.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2017

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT	SEMENT	CHAUFFERIE		CCAS	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	ENT	FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	145 958.00	145 958.00 Eau potable	32 745.00	32 745.00 Charges à caractère général	26 840.00	26 840.00 Charges à caractère général	0.0
Charges de personnel	175 700.00	175 700.00 Assainissement collectif	52 486.00	52 486.00 Virement à la section investissement	4 278.00	4 278.00 Charges exceptionnelles	0.0
Atténuation de produits	17 576.00		100000000000000000000000000000000000000	Autres charges de gestion courante	1.00	1.00 Déficits antérieurs reportés	0.0
Virement à la section d'investissement	1			Charges financières	13 960.00		
Virement au budget CCAS	00.00						
Virement au budget EAU & ASSAIN	0.00			Déficits antérieurs reportés	4 345.66		
Virement au budget CHAUFFERIE	2 880.00						
Autres charges de gestion courante	27 900.00	27 900.00 Virement à la section	- 60 414 04		3		
Charges financières	12 500.00	12 500.00 investissement	00 111.31				
Charges exceptionnelles	0.00						
Operation d'ordre de transfert	00.00						
TOTAL	425 970.00	TOTAL	145 645.94	TOTAL	46 880.00	TOTAL	0.0
RECETTES		RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Excédents antérieurs reportés	0.00	0.00 Eau potable	48 160.00	48 160.00 Excédents antérieurs reportés	0.00	Verte de produits du 0.00 domaine	0.0
Atténuation de charges	14 100.00	14 100.00 Assainissement collectif	59 670.00	59 670.00 Ventes de produits	30 000.00	Virement du budget commune	0.0
Vente de produits du domaine	62 040.00	62 040.00 Excédents antérieurs	27 015 04	Virement du budget commune	2 880.00	2 880.00 Dotations et participations	0.0
Impôts et taxes	193 910.00 reportés	reportés	3/813.94	Dotations et participations	14 000.00	14 000.00 Autres produits de gestion	0 0
Dotations et participations	109 830.00					courante	
Autres produits de gestion courante	45 787.00			3	33	Excédents antérieurs reportés	0.0
Produits financiers	3.00					0 50	
Opérations d'ordre de transfert	0.00					50	
Produits exceptionnels	300.00						
TOTAL	425 970.00	TOTAL	145 645.94	TOTAL	46 880.00	TOTAL	0.0
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	ENT	INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES	545 022.68	TOTAL DEPENSES	412 385.86	TOTAL DEPENSES	91 402.56		
TOTAL RECETTES	545 022.68	TOTAL RECETTES	<b>V</b> 412 385.86	TOTAL RECETTES	<b>V</b> 91 402.56		

# BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT... QUELQUES PRÉCISIONS

Recettes



### **BUDGET PRINCIPAL 2017:** DE FONCTIONNEMENT SECTION

## Dépenses

## à caractère général (145 958 €) Principales charges

| | | | | | | | |

- L'entretien courant du matériel roulant, des bâtiments, des réseaux et des forêts Le carburant, l'électricité, le gaz
- Les fournitures de petit équipement scolaire et de bureau
- Les frais postaux et les télécommunications

  - Les taxes foncières
- Les honoraires (géomètre, juriste...)

## de gestion courante (30 780 €) Principales charges

0 0 0 0 0

- La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours Les indemnités diverses
- Les subventions aux associations et Le soutien aux projets pédagogiques le virement à la chaufferie (Foyer).

8

### Les charges financières (12 500 €)

prunts (le remboursement du capital correspondent aux intérêts des emapparaît en dépenses d'investissement).

**Dépenses** 

## Charges de personnel (175 700 €)

rants scolaires, ATSEM, garderie, agence postale et emploi occasionnel déneigement, agents d'entretien (ménage bâtiment mairie et bâtiments scolaires), agents restau-Secrétariat de mairie, agents techniques,

### d'investissement (43 456 €) Virement à la section

Le virement à la section d'investissement doit couvrir, au minimum, l'annuité d'emprunt (hors remboursement des emprunts court terme)

### Conseil municipal Séance du 4 avril 2017

### Vote des taux d'imposition

Le Conseil a voté le taux des 3 taxes pour 2017 :

Taxe d'habitation : TH
Taxe sur le foncier bâti : TFB
Taxe sur le foncier non bâti : TFNB

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
TH	11,34 %	7,49 %
TFB	15,02 %	15,02 %
TFNB	42,79 %	42,79 %

Les taxes foncières ont été maintenues au même taux qu'en 2015 et 2016.

### Le taux de la taxe d'habitation 2017 est par contre en baisse par rapport au taux 2016.

C'est une bonne nouvelle, mais qui n'est pas due à la générosité des élus communaux! Eh non.

C'est la conséquence :

- de la réforme de la fiscalité locale de 2010 et de la loi de finances 2017
- de la fusion des Communautés de communes du Sud-Grésivaudan.

En 2010, l'ancienne part départementale de la taxe d'habitation était revenue à la commune.

En 2017, cette ancienne part départementale va à la Communauté de communes.

### Alors rien de changé ? Ce qu'on payait en 2016 à la commune on va le payer à la Communauté de communes ?

Pas tout à fait.

La fusion des Communautés de communes est passée par là. Il faut maintenant harmoniser les taux en vigueur dans les anciennes Communautés de communes pour arriver au même taux pour tout le monde.

Et cela se fera sur 6 ans pour ne pas provoquer une hausse trop importante d'un coup aux communes de l'ancienne 3C2V qui avaient globalement les taux les plus faibles. Par contre, il y aura une baisse pour les anciennes communes de la CCBI (le taux de TH de la CCBI était le plus élevé).

### Les communes vont-elles y perdre ?

Non, car la Communauté de communes va leur reverser la part de taxe d'habitation qu'elle encaisse maintenant à leur place. Du moins dans l'immédiat.

Tout ça est un peu compliqué mais on peut quand même retenir qu'on paiera moins d'impôts locaux en 2017 qu'en 2016!

Michel Eymard

### Service au public

### **ASSAINISSEMENT**

### LE DÉGRILLEUR

> Un peu de technique!



Ça sert à quoi un dégrilleur ? Tout simplement à enlever tous objets, papiers épais, cailloux, couches, bref, tous les déchets non appropriés dont les habitants se débarrassent en utilisant le collecteur principal.

Avant la pompe de relevage les excréments sont broyés et relevés pour passer audessus de la Doulouche à hauteur de la passerelle, et poursuivre leur trajet vers la station d'épuration.

On peut imaginer les dégâts causés aux pompes de relevage si des objets solides venaient à entrer dans le broyeur (à la station du village nous avons trouvé dans ses débuts de fonctionnement jusqu'à des chiots et des cailloux).

### > Le dégrilleur de la STEP du village

Au village, notre agent municipal enlève toutes les semaines, avec un petit râteau, les déchets qu'une grille appropriée à triés, les met dans un sac poubelle, avec des gants bien sûr. Le tout est transporté dans le container des ordures ménagères. Non seulement cette opération est ragoûtante, mais en plus elle a un coût pour la collectivité.

### > Et à La Balme ?

Il était indispensable d'amener une correction dans le fonctionnement de la nouvelle station de La Balme. D'une part, pour la sécurité des matériels et d'autre part, bien sûr, pour rendre la tâche « acceptable » sur le plan humain, améliorer les conditions de travail.

Le dégrilleur automatique est programmé pour vider la grille des déchets nuisibles au bon fonctionnement de la station. A heure fixe il remplace la main de l'homme et inlassablement remonte de deux mètres de profondeur tout ce qui peut nuire à la vie des pompes de relevage.





Il dépose en douceur les éléments dans une poubelle avec un filtre, et celle-ci ne sera normalement évacuée qu'au bout de 3 ou 4 mois, selon le constructeur.

### > Le coû

23.000 €, ça a fait tousser ceux qui ne connaissent pas le juste fonctionnement et la rationalité de cet appareil. Sans rentrer trop dans les détails, en plus de l'appareil, il y a l'installation électrique, la programmation, les alarmes, et l'installation qui aurait été la même que pour un dégrilleur manuel.

C'est donc le retour sur investissement qui compte : il est simplement de 5 à 6 ans. Il faut se rappeler aussi que la compétence eaux et assainissement passera à la communauté de commune St Marcellin-Vercors-Isère entre 2018 et 2020 (en application de la loi). Le temps de travail de notre employé sera alors pris en charge par celle-ci au prorata du temps passé pour la station et les services des eaux.

**Conclusion**: le dégrilleur est absolument indispensable. Ce n'est pas un gadget. Enfin, sauf si tout le monde fait attention à ne rien jeter dans les toilettes!

Je reste à disposition <u>en Mairie</u> et sur le terrain pour tous ceux qui voudraient plus d'explication.

Christian Stanzer

### **Construire l'avenir**

### Inauguration... Signature...

### LE PHOTOVOLTAÏQUE ÇA FONCTIONNE!

Le 1<sup>er</sup> avril, à Vassieux, la Centrale villageoise VercorSoleil fêtait la mise en service des 10 premiers toits équipés de panneaux photovoltaïques, dont celui de l'école du village de Rencurel.

Lire l'article paru dans Drôme hebdo du 9 avril dernier :

http://www.rencurelvercors.fr/ (onglet « Vie communale »)



Prochainement, ce sont 8 nouveaux toits qui seront équipés, de Vassieux à Rencurel, en passant par La Chapelle, St Agnan, St Martin et St Julien. 8 toits, dont celui du foyer de ski, au Col de Romeyère.

### LE CPAI, C'EST PARTI!

Le 28 mars, à Grenoble, les maires du Vercors ont signé, avec le Département, le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI).

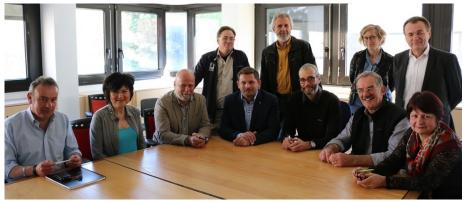
Le préambule précise les raisons qui ont amené le Département à substituer le CPAI aux Contrats de Développement Diversifié qui ont marqué la décennie précédente :

« La politique touristique en montagne du Département était axée, jusqu'en 2015, sur la diversification.

La volonté est désormais de considérer les stations, cœur de l'activité économique du tourisme de montagne, comme des entreprises et de soutenir en priorité ce qui contribue à leur bon fonctionnement et leur développement.

L'effet attendu est la performance des stations et le développement des séjours. Les enjeux sont économiques bien sûr, mais aussi de vitalité pour les territoires de montagne, où l'activité touristique, même quand elle est complémentaire, est fondamentale.

Les « contrats de performance des Alpes de l'Isère » (CPAI) sont la déclinaison montagne de la politique départementale, qui vise à maintenir l'Isère dans le top 10 des destinations françaises, avec les quatre axes « clés» de développement : l'accès, l'hébergement, les nouveaux produits et la promotion. »



Au premier plan, de gauche à droite, Franck Girard, maire de St Nizier et Président de la CCMV, Chantal Carlioz, maire de Villard de Lans et vice-présidente du Département en charge du tourisme, Hubert Arnaud, maire d'Autrans-Méaudre, Thomas Guillet, maire de Corrençon, Mickaël Kramer, maire de Lans-en-Vercors, Michael Eymard, maire de Rencurel, Marie-Chantal Jolland, vice-présidente de SMVI Communauté en charge du tourisme.

Debout, de gauche à droite, Franck Gautier, Président de Vercors Tourisme, Thierry Gamot, maire délégué d'Autrans, Amandine Vassieux, vice-présidente de SMVI Communauté en charge des politiques contractuelles, Bernard Pérazio, vice-président du Département en charge des routes.

Le même jour, s'est tenu le 1er Comité de pilotage 2017 du CPAI Vercors au cours duquel le projet de création du jardin d'enfants d'apprentissage du ski alpin du Col de Romeyère a été présenté.

La subvention demandée (cf. L'Air du Temps n°160 de mars 2017) a été accordée.

### **Education**

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Boris Glénat et Pauline Roux animent 3 séances autour de l'abeille pour les enfants scolarisés à La Balme : présentation des abeilles sauvages et domestiques, pollinisation, apiculture et... fabrication de bougies!









### Avis

### Mission Locale



25 AVRIL • 14H-17H • PONT-EN-ROYANS

ESPACE ENTANCE JEURESSE
TRAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTES, OU ET COMMENT CHEEGERE, LES ALTERNATIVES
(BABY-STITING, CHANTIESS DE JEUNES...). TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFA...
TABLIERC D'EL TETRE DE MOTIVATION
TABLEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES

26 AVRIL • 10H-17H • ST-MARCELLIN

- TRAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTES, OU ET COMMENT CHERCHER, LES ALTERNATIVES
- (BABY-SITTING, CHANTIERS DE JEUNES...), TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFA ATELIER CVET LETTRE DE MOTIVATION TABLEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

27 AVRIL - 10H30-16H - VINAY POLE DE SERVICE

- RAVAILLER AVANT 18 ANS : DIFFICULTES, OU ET COMMENT CHERCHER, LES ALTERNATIVES SABY-SITING, CHANTIERS DE JEUNES. ], TRAVAILLER DANS L'ANIMATION ET LE BAFA... FELIER DY ET LETTRE DE MOTIVATION RELEAU DES OFFRES SUR LE TERRITOIRE ET AUTRES

### ARMÉE



### Sortir

### Théâtre

L'association Domichats est heureuse de vous annoncer les prochaines représentations du P'Ti Théâtre du Chat'Limont

Madame Marguerite,

de Roberto Athayde (Brésil).

Durée: 1h30



Madame Marguerite est une institutrice haute en couleurs, qui prépare ses élèves à l'examen d'entrée en sixième. Pour les motiver, elle use de tous les stratagèmes, de toutes les roueries. Tour à tour gentille, menaçante, hystérique, clownesque ; elle enseigne la biologie, les mathématiques, à sa façon à elle, mais, surtout, elle communique avec passion sa propre vision de l'existence. Personnage à la fois irritant, truculent, grossier et touchant. Satire tragi-comique du pouvoir discrétionnaire des maîtres sur les enfants, mais aussi des acteurs sur les spectateurs et, par-delà, critique humoristique de tous les pouvoirs.

Samedi 13 mai. 20h30

à La Scie, La Balme de Rencurel

Atelier enfants. La Table ronde, d'après les Monty Python. Durée : 1h

Deux sœurs ont invité leurs camarades à venir jouer chez elles. Elles profitent de l'absence de leurs grands-parents pour jouer aux chevaliers de la Table ronde, en utilisant tout ce qu'elles trouvent dans la maison pour se costumer. Un jeu de rôles qui s'inspire fortement de la version burlesque et délicieusement absurde de la fameuse troupe anglaise des Monty Python.

Esprits sérieux s'abstenir

Samedi 27 mai, 20h30, salle des fêtes de Saint Julien en Vercors

**Vendredi 30 juin, 20h30**, à La Scie, La Balme de Rencurel

Atelier adultes.

Turbulences et petits détails, d'après Denise Bonal. Durée: 1h30

Les coulisses d'un mariage à la campagne. Dans la cour de la ferme, à l'écart des festivités qui se déroulent hors champ, les invités se racontent, se confient, se lâchent. Tour à tour burlesgues, simplement drôles ou émouvantes, leurs conversations nous dévoilent un monde familier, attachant, où chacun d'entre nous peut se reconnaître.

Samedi 17 juin, 20h30, salle des fêtes de Saint Julien en Vercors

Samedi 1er juillet, 20h30, à La Scie,

Tous les spectacles sont gratuits. Participation (chapeau) libre.

L'atelier enfants participera aussi au Festival La Contrée des marmots, samedi 3 juin à Roybon. (Programme sur https://www.lacontreedesmarmots.com/

### Ateliers pê<u>che</u>



Le samedi 1er avril, l'école de pêche « Bourne Vive » a ouvert la saison avec une journée gratuite pour tous. Des ateliers pêche se sont déroulés dans 5 AAPPMA du bassin versant de la Bourne.

Au Col de Roméyère, Claude, Boris et Cyril ont accueilli 8 petits pêcheurs, le froid et la pluie n'ayant pas joué en leur faveur. Mais tous les enfants présents ont bravé la météo pour « une pêche au toc » un peu fraîche.

Cyril a commencé par une partie théorique au chaud au centre « Les Coulmes », puis tout le monde est sorti bien équipé.

Les plus petits ont été les plus productifs. Juliette et Néo ont sorti les deux seules truites de l'après-midi, dont une maillée de 24 cm. Merci à tous les participants.

Cyril Perroteau

Nous rappelons que l'école de pêche propose, durant le printemps, 5 ateliers pêche (5€ l'atelier et 20 € les 5), le 12 avril à Rencurel, le 26 avril à St Martin, le 10 mai à St Jean-en-Royans, le 4 juin à Méaudre et le 24 juin à Pont-en-Royans. Vous trouverez des dépliants à « La P'tite Pause » ou vous pouvez demander des infos à l'adresse suivante : ecoledepechebourne@gmail.com.

### Au jour, le jour...

### AGENDA AvrıL/Mai/Juin

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 22 avril à 10h	Réunion publique	Salle du Coucourou	Commune
Dimanche 23 avril Dimanche 7 mai	Elections présidentielles	Mairie <b>de 8h à 19h</b>	
Lundi 8 mai à 11h	Commémoration	Monument du pont du Violon	Commune
Mardi 9 mai à 19h	Conseil municipal	Mairie	
Samedi 13 mai à 20h30	Théâtre Madame Marguerite	La Scie La Balme de Rencurel	P'Ti Théâtre du Chat'Limont
Samedi 20 mai de 9h à 13h	Marché aux plants et produits du terroir	La Balme de Rencurel	Rencurel Animation Initiative
Samedi 27 mai à 20h30	Atelier enfants La table ronde	Salle des fêtes St Julien en Vercors	P'Ti Théâtre du Chat'Limont
Vendredi 2 juin	Pique-nique	Fontaine de Petouze	Club de la Doulouche
Dimanche 11 juin Dimanche 18 juin	Elections législatives	Mairie	
Dimanche 11 juin	6 <sup>ème</sup> Trail Vercors-Coulmes	Col de Romeyère	Amis des Coulmes

### Dans le rétroviseur

### REPAS À LA SCIE

### Repas du cerf

Ce samedi 11 mars, l'ACCA de Rencurel a organisé son traditionnel repas du cerf.

135 personnes ont pu déguster le menu préparé par Les Amis des Coulmes, repas qui fut un succès, une fois de plus!

Un diaporama a également été projeté pour que tout le monde, chasseurs ou pas, puisse partager ces bons moments que nous offre cette activité.

L'ambiance fut très conviviale. Rendez-vous donc l'année prochaine!

### Repas « cabri »

Samedi 1er avril, Les Amis des Coulmes ont servi 119 convives des Clubs de Villard de Lans, de Lans-en-Vercors, d'Autrans-Méaudre, de Tullins et même quelques gourmets de Saint-Marcellin.

Au menu de ce repas « cabri » organisé par le Club de la Doulouche : salade printanière, sauté de chevreau aux morilles, gratin dauphinois, fromage et vacherin aux framboises!

Un bon repas!

Céline Zanella D'après Bernard Repellin et Michel Feugier

### **Bibliothèque**



Une vingtaine de mots pour Rencurel sont déjà en ligne sur le site internet de la commune. Et le vôtre?



V comme... VACHE

### PETITE ANNONCE

### A vendre



Maison à fort potentiel implantée au centre du bourg proche des écoles et du collège

• entourée de 2 jardins, de 100 m<sup>2</sup> et 200m<sup>2</sup>, aménageables et/ou constructibles.

Maison rénovée en 2000. 3 niveaux qui peuvent avoir un accès extérieur autonome et, au rez-de-chaussée, un garage de 60 m<sup>2</sup>.

Visite virtuelle:

maison-pontenroyans-vente.com

Contacts: 06 77 40 50 63 ou 06 72 97 13 95

### TAD Avril/Mai

### Renaud Callet vous emmène

### à St Marcellin

Jeudi 6 avril Jeudi 20 avril

### à Villard de Lans

Vendredi 5 mai Mardi 23 mai

Tarif aller-retour: 5 € N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38

### L'Air du Temps

### Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL Tel: 04 76 38 97 48

Courriel: rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal: avril 2017

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro 50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicolas Bontoux, Mylène Borrelli, Jannette Callet, Michel Eymard, Monique Eymard, Boris Glénat, Cora G., Elise L., Tao, M., Cyril Perroteau, Christian Stanzer, Céline Zanella

### **Environnement**

### IL ARRIVE, LE FRELON ASIATIQUE?

Voilà douze ans que le frelon asiatique, Vespa velutina nigrithorax, est arrivé en France.

En douze ans, avec une avancée moyenne de 78 km par an, il a réussi à coloniser les trois quarts de la France et à s'introduire dans les pays limitrophes en suivant le réseau hydrographique : Espagne, Belgique, Allemagne et même aux Royaumes Unis!

Mais qui est le frelon asiatique?



Comme la guêpe ou le frelon européen la colonie est fondée au printemps par un individu solitaire. Une reine qui va construire un premier nid (à hauteur d'homme, dans une haie, sous une passe de toit), élever des ouvrières et ensuite se consacrer uniquement à la ponte.

La colonie atteint son paroxysme en été avec plus de 2 000 individus. Elle est alors très vorace et est un prédateur redoutable pour tous les autres insectes, notamment les abeilles (domestiques ou sauvages).

Elle niche alors au sommet d'un arbre (entre 10 et 15 m) ce qui, avec le feuillage, la rend difficile à détecter.

A l'automne la colonie décline et donne naissance aux futures reines qui fonderont, au printemps suivant, de nouvelles colonies. Mais là où la guêpe ne donne naissance qu'à une dizaine de futures reines, le frelon asiatique en crée entre 50 et 200!

Le frelon asiatique a été classé danger sanitaire de 2<sup>ème</sup> catégorie en 2012.

Cette classification en 2<sup>ème</sup> catégorie offre aux particuliers et aux collectivités locales la possibilité de lutter contre le frelon mais ne donne aucun moyen financier, tandis qu'une classification en danger sanitaire de 1<sup>ère</sup> catégorie rendrait la lutte obligatoire et engagerait l'état financièrement dans cette lutte...

Pour lutter contre le frelon, des solutions existent : destruction des nids, piégeage des reines quand elles sont le plus vulnérables (de mars à mai **UNIQUEMENT**) en privilégiant des pièges sélectifs qui ne pénaliseront pas les espèces locales. Un second piégeage est possible à l'automne pour capturer les futures reines avant l'hivernage.

Un frelon qui butine ou qui chasse ne vous attaquera pas, il aura même tendance à vous fuir. En revanche si l'on s'approche un peu trop près du nid ou bien qu'on l'agresse, il saura se défendre. Ce qui est problématique au printemps, lorsque le nid primaire est à hauteur d'homme.

Comme celle du frelon européen, la

piqure du frelon asiatique est extrêmement douloureuse et, comme c'est le cas avec son homologue européen, plusieurs piqures peuvent être mortelles. Il sera cependant beaucoup plus agressif et produira une attaque groupée.

La destruction d'un nid est donc une affaire sérieuse, qui nécessite un peu plus qu'une simple tenue d'apiculteur. La destruction d'un nid de manière artisanale, qui entraînerait une dispersion de la colonie plutôt que sa destruction serait contreproductive.

Le piégeage sélectif, sans être la panacée, semble donner de bons résultats dans d'autres régions.

Boris Glénat

A l'automne 2016, une fois les feuilles tombées, un « joli » nid d'environ 80 centimètres de diamètre a été détecté à Choranche...

Si vous avez des questions, des suspicions de présence, vous pouvez contacter Boris Glénat au 06 88 73 34 71.